
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CORREZE
2010-18/SP - Recueil spécial du 10 mai 2010**

Sommaire

1	Préfecture	2
1.1	Secrétariat général.....	2
1.1.1	Mission de coordination interministérielle	2
	2010-05-0300- arrêté portant suppléance de M. Alain Zabulon, préfet de la Corrèze, pour les journées des 11 et 12 mai 2010 (AP du 10 mai 2010).	2

1 Préfecture

1.1 Secrétariat général

1.1.1 Mission de coordination interministérielle

2010-05-0300- arrêté portant suppléance de M. Alain Zabulon, préfet de la Corrèze, pour les journées des 11 et 12 mai 2010 (AP du 10 mai 2010).

Le préfet de la Corrèze,
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,
.....

Arrête :

Art. 1.- En raison de l'absence simultanée de M. Alain Zabulon, préfet de la Corrèze, et de M. Eric Cluzeau, secrétaire général de la préfecture, le 11 mai 2010, toute la journée, la suppléance du préfet sera exercée par M. Wilfrid Pélissier, sous-préfet de l'arrondissement d'Ussel.

Art. 2.- En raison de l'absence simultanée de M. Alain Zabulon, préfet de la Corrèze, et de M. Eric Cluzeau, secrétaire général de la préfecture, le 12 mai 2010, à compter de 14 heures et jusqu'à 21 heures, la suppléance du préfet sera exercée par M. Francis Soutric, sous-préfet de l'arrondissement de Brive.

Art. 3.- Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article d'exécution.

Tulle, le 10 mai 2010

Alain Zabulon